

## Faute, responsabilité et exercice du pouvoir dans *Œdipe roi*

Isabelle Gassino

[isabelle.gassino@univ-rouen.fr](mailto:isabelle.gassino@univ-rouen.fr)

1. OR 1329-1332 :

Ἄπολλων τάδ' ἦν, Ἄπολλων, φίλοι,  
ὁ κακὰ κακὰ τελῶν ἐμὰ τάδ' ἐμὰ πάθεα.

Ἔπαισε δ' αὐτόχειρ νιν οὐ-  
τις, ἀλλ' ἐγὼ τλάμων.

« *C'est Apollon qui l'a fait ! Apollon, mes amis !*

*L'achevant, crime sur crime ! Mes souffrances, mes souffrances à moi !*

*Aucun tueur ne les a frappés !*

*C'est moi, pauvre, qui l'ai fait. »* (trad. Bollack )

2. Eschyle, *les Sept contre Thèbes* 742-748

Παλαιγενῆ γὰρ λέγω  
παρβασίαν ὠκύποινον –  
αἰῶνα δ' ἐς τρίτον μένει –

Ἀπολλῶνος εὐτε Λάιος  
βία τρίς εἰπόντος ἐν  
μεσομάλαις Πυθικοῖς  
χρηστηρίοις θνάσκοντα γέν-  
νας ἄτερ σφάζειν πόλιν.

« *Je pense encore à la faute ancienne, vite châtiée, et qui pourtant dure encore à la troisième génération, la faute de Laios, rebelle à Apollon,*

*qui, par trois fois, à Pythô, son sanctuaire prophétique, centre du monde, lui avait déclaré qu'il devait mourir sans enfant, s'il voulait le salut de Thèbes. »* (trad. Mazon)

3. OR 711-714

χρησμός γὰρ ἦλθε Λαίῳ ποτ', οὐκ ἐρῶ  
Φοίβου γ' ἀπ' αὐτοῦ, τῶν δ' ὑπηρετῶν ἄπο,  
ὡς αὐτὸν ἦξι μοῖρα πρὸς παιδὸς θανεῖν  
ὅστις γένοιτ' ἐμοῦ τε κάκεινου πάρα.

« *Un oracle fut un jour rendu à Laios, je ne dirai pas*

*De la part de Phoibos en personne, mais de la part de ses ministres.*

*Un destin le rejoindrait : il serait tué par le fils*

*Qui allait naître de moi et de lui. »* (trad. Bollack )

4. Aristote, *Poétique* 1454a

Ἔξει δὲ ἦθος μὲν ἐὰν (...) ποιῆ φανερόν ὁ λόγος ἢ ἡ πράξις προαίρεσιν τινα.

« *Il y aura caractère si (...) les paroles ou les actes décèlent une ligne de conduite »* (trad. Hardy)

5. OR 980-982

Σὺ δ' εἰς τὰ μητρὸς μὴ φοβοῦ νυμφεύματα ·  
πολλοὶ γὰρ ἤδη κὰν ὄνειρασιν βροτῶν  
μητρὶ ξυνηυνάσθησαν.

« *Pour le mariage avec la mère, n'aie pas peur !*

*Combien d'autres aussi dans leurs rêves, n'ont-ils pas déjà*

*Couché avec leur mère ? »*

6. Euripide, *Ion* 621-632

Τυραννίδος δὲ τῆς μάτην αἰνουμένης  
τὸ μὲν πρόσωπον ἠδύ, τᾶνδον ὄντα δὲ  
λυπηρά · τίς γὰρ μακάριος, τίς εὐτυχής,  
ὅστις δεδοικῶς καὶ παραβλέπων βίαν  
αἰῶνα τείνει; Δημότης ἂν εὐτυχής  
ζῆν ἂν θέλοιμι μᾶλλον ἢ τύραννος ὢν,  
ᾧ τοὺς πονηροὺς ἠδονὴ φίλους ἔχειν,  
ἔσθλους δὲ μισεῖ κατθανεῖν φοβούμενος.  
Εἴποις ἂν ὡς ὁ χρυσὸς ἐκνικᾷ τάδε  
πλουτεῖν τε τερπνόν · οὐ φιλῶ ψόφους κλύειν  
ἐν χερσὶ σῶζων ὄλβον, οὐδ' ἔχειν πόνους ·  
εἴη γ' ἐμοὶ <μὲν> μέτρια μὴ λυπουμένῳ.

« *Et puis, la royauté que vainement on loue, sous des dehors plaisants est une triste chose. Qui peut donc se targuer de bonheur ou de chance qui traîne ses destins de terreurs en soupçons ? J'aime mieux vivre heureux, en simple citoyen qu'en tyran, condamné à faire ses délices de l'amitié des gens pervers, et haïssant les bons parce qu'il craint sans cesse un attentat. Mais tu diras que l'or compense tout cela, et qu'être riche est un plaisir ? Je n'aime point, pour garder un trésor, prêter l'oreille aux bruits, vivre dans les soucis. Une aisance modeste me suffit, si je suis à l'abri des tourments.* » (trad. H. Grégoire et L. Parmentier)

7. Aristote, *Poétique* : 1452b

Ἐπειδὴ οὖν δεῖ τὴν σύνθεσιν εἶναι τῆς καλλίστης τραγωδίας μὴ ἀπλὴν ἀλλὰ πεπλεγμένην, καὶ ταύτην φοβερῶν καὶ ἐλεεινῶν εἶναι μιμητικὴν (τοῦτο γὰρ ἴδιον τῆς τοιαύτης μιμήσεώς ἐστιν), πρῶτον μὲν δῆλον ὅτι οὔτε τοὺς ἐπιεικεῖς ἄνδρας δεῖ μεταβάλλοντας φαίνεσθαι ἐξ εὐτυχίας εἰς δυστυχίαν (οὐ γὰρ φοβερὸν οὐδὲ ἐλεεινὸν τοῦτο, ἀλλὰ μιαιρὸν ἐστίν) οὔτε τοὺς μοχθηροὺς ἐξ ἀτυχίας εἰς δυστυχίαν (ἀτραγωδότατον γὰρ τοῦτ' ἐστὶ πάντων · οὐδὲν γὰρ ἔχει ὢν δεῖ · οὔτε γὰρ φιλόανθρωπον οὔτε ἐλεεινὸν οὔτε φοβερὸν ἐστίν) οὐδ' αὖ τὸν σφόδρα πονηρὸν ἐξ εὐτυχίας εἰς δυστυχίαν μεταπίπτειν.

« *Puisque donc la composition, dans la tragédie la plus belle, ne doit pas être simple mais complexe, et que de plus la tragédie doit imiter des faits qui suscitent la crainte et la pitié (car c'est là le propre d'une imitation de ce genre), d'abord il est évident qu'on ne doit pas y voir les bons passant du bonheur au malheur (ce spectacle n'inspire ni crainte ni pitié mais répugnance) ni les méchants passant du malheur au bonheur (c'est de tous les cas le plus éloigné du tragique car il ne remplit aucune des conditions requises : il n'éveille ni sentiment d'humanité ni pitié ni crainte) ni d'autre part un homme foncièrement mauvais tomber du bonheur dans le malheur.* »

7bis. *ibid.*, 1453a

Ce que héros tragique doit être : ὁ μήτε ἀρετῇ διαφέρων καὶ δικαιοσύνη, μήτε διὰ κακίαν καὶ μοχθηρίαν μεταβάλλων εἰς τὴν δυστυχίαν ἀλλὰ δι' ἁμαρτίαν τινά, τῶν ἐν μεγάλῃ δόξῃ ὄντων καὶ εὐτυχία, οἷον Οἰδίπους καὶ Θυέστης καὶ οἱ ἐκ τῶν τοιούτων γενῶν ἐπιφανεῖς ἄνδρες

« *<un homme qui> sans être éminemment vertueux et juste, tombe dans le malheur non à raison de sa méchanceté et de sa perversité mais à la suite de l'une ou l'autre erreur qu'il a commise, et qui est de ceux qui sont situés dans un haut degré de renommée et de prospérité, comme, par exemple, Œdipe, Thyeste et les membres fameux de pareilles familles.* » (trad. Hardy)

8. Aristote, *Poétique* 1449b

Ἔστιν οὖν τραγωδία μίμησις πράξεως σπουδαίας καὶ τελείας, μέγεθος ἐχούσης, ἠδυσμένῳ λόγῳ, χωρὶς ἐκάστῳ τῶν εἰδῶν ἐν τοῖς μορίοις, δρώντων καὶ οὐ δι' ἀπαγγελίας, δι' ἐλέου καὶ φόβου περαίνουσα τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν.

« La tragédie est l'imitation d'une action de caractère élevé et complète, d'une certaine étendue, dans un langage relevé d'assaisonnements d'une espèce particulière suivant les diverses parties, imitation qui est faite par des personnages en action et non au moyen d'un récit, et qui, suscitant pitié et crainte, opère la purgation propre à pareilles émotions. » (trad. Hardy)

9. Œdipe à Colone 266-267

τά γ' ἔργα μου

πεπονθότ' ἐστὶ μάλλον ἢ δεδρακότα.

« Mes actes, je les ai subis et non commis. » (trad. Mazon)

10. Œdipe à Colone 962-977 et 985-1002

Ὅστις φόνους μοι καὶ γάμους καὶ συμφορὰς

τοῦ σοῦ διήκας στόματος, ἄς ἐγὼ τάλας

ἤνεγκον ἄκων· θεοῖς γὰρ ἦν οὕτω φίλον,

τάχ' ἂν τι μηνίουσιν εἰς γένος πάλαι.

Ἐπεὶ καθ' αὐτόν γ' οὐκ ἂν ἐξεύροις ἐμοὶ

ἀμαρτίας ὄνειδος οὐδὲν ἀνθ' ὅτου

τὰ δ' εἰς ἐμαυτὸν τοὺς ἐμούς θ' ἡμάρτανον.

Ἐπεὶ δίδαξον, εἴ τι θέσφατον πατρὶ

χρησιμοῖσιν ἰκνεῖθ' ὥστε πρὸς παίδων θανεῖν,

πῶς ἂν δικαίως τοῦτ' ὄνειδίζοις ἐμοί,

ὃς οὔτε βλάστας πω γενεθλίου πατρός,

οὐ μητρός εἶχον, ἀλλ' ἀγέννητος τότ' ἦ;

Εἰ δ' αὖ φανείς δύστηνος, ὡς ἐγὼ φάνην,

εἰς χεῖρας ἦλθον πατρὶ καὶ κατέκτανον,

μηδὲν ξυνιείς ὦν ἔδρων εἰς οὓς τ' ἔδρων,

πῶς ἂν τό γ' ἄκων πράγμ' ἂν εἰκότως ψέγοις; (...)

Ἄλλ' ἐν γὰρ οὖν ἔξοιδα, σὲ μὲν ἐκόντ' ἐμὲ

κείνην τε ταῦτα δυσστομεῖν· ἐγὼ δέ νιν

ἄκων ἔγημα, φθέγγομαί τ' ἄκων τάδε.

Ἄλλ' οὐ γὰρ οὕτ' ἐν τοῖσδ' ἀκούσομαι κακὸς

γάμοισιν οὐθ' οὓς αἰὲν ἐμφέρεις σύ μοι

φόνους πατρώους ἐξονειδίζων πικρῶς.

Ἐν γὰρ μ' ἄμειψαι μόνον ὦν σ' ἀνιστορῶ·

εἴ τίς σε τὸν δίκαιον ἀντίκ' ἐνθάδε

κτεῖνοι παραστάς, πότερα πυνθάνοι' ἂν εἰ

πατήρ σ' ὁ καίνων, ἢ τίνοι' ἂν εὐθέως;

Δοκῶ μὲν, εἵπερ ζῆν φιλεῖς, τὸν αἴτιον

τίνοι' ἂν, οὐδὲ τοῦνδικον περιβλέποις.

τοιαῦτα μέντοι καὐτὸς εἰσέβην κακά,

θεῶν ἀγόντων· οἷς ἐγὼ οὐδὲ τὴν πατρὸς

ψυχὴν ἂν οἶμαι ζῶσαν ἀντειπεῖν ἐμοί.

« Ta bouche déverse sur nous meurtres, mariages, malheurs de toute sorte, malheurs que j'ai subis, hélas ! bien malgré moi ; mais tel était le bon plaisir des dieux, qui en voulaient à ma race sans doute depuis bien longtemps ; car, en moi-même, tu ne saurais trouver nulle faute infamante qui dût me mériter de devenir l'auteur de celles que j'ai pu commettre à l'égard de moi et des miens.

Voyons, apprends-moi, lorsqu'une voix divine devait par des oracles annoncer à mon père qu'il périrait frappé par ses propres enfants, comment tu pourrais en bonne justice me reprocher cela, à moi, moi que n'avaient encore ni engendré mon père ni conçu ma mère, moi qui n'étais pas né ! Et si, par un malheur aussi éclatant que le fut le mien, j'en suis venu aux mains avec mon père et si je l'ai tué, sans avoir conscience de mon crime ni de ma victime, comment d'un acte involontaire pourrait-on raisonnablement me blâmer ? (...)

Mais il est une chose du moins que je sais bien : c'est que tu nous diffames ici, elle et moi, délibérément, tandis que moi, je l'ai épousée malgré moi, et c'est malgré moi encore que je parle ici de ces choses. Mais je ne veux pas non plus que l'on m'impute à crime ni ce mariage ni ce meurtre d'un père que tu me jettes à la tête sans cesse avec d'après outrages. Réponds donc seulement à une des questions que je veux te poser. Si en ce moment même on s'approchait de toi pour t'assassiner, sans que tu eusses rien à te reprocher, irais-tu t'informer si ton assassin est ton père, ou le punirais-tu sur l'heure ? Je crois pour ma part qu'à moins de détester la vie tu le punirais, et sans te demander si tu en as le droit. Eh bien ! c'est exactement le malheur où j'ai été, moi, conduit par la main même des dieux ; et si l'âme de mon père se trouvait encore en vie, elle ne me démentirait pas. » (trad. Mazon)

11. Euripide, *les Phéniciennes* 1612-1614 :

Οὐ γὰρ τοσοῦτον ἀσύνητος πέφυκ' ἐγὼ  
ὥστ' εἰς ἔμ' ὄμματ' ἐς τ' ἐμῶν παίδων βίον  
ἄνευ θεῶν του ταῦτ' ἐμηχανησάμην.

« Car je n'étais pas de moi-même assez fou pour machiner, sans la volonté d'un dieu, pareils attentats contre mes propres yeux et la vie de mes enfants. » (trad. H. Grégoire et L. Méridier)

12. OR 1496

Τί γὰρ <u>κακῶν</u> ἄπεστι;	« Est-il un crime qui manque ? » Mazon
	« Quel est le mal qui manque ? » Bollack
	« Quel crime y manque-t-il ? » Grosjean

13. OR 1395- 1397

οἶον ἄρ' ἀ μὲ κάλλος κακῶν ὑποῦλον ἐξεθρέψατε · νῦν γὰρ κακός τ' ὦν κάκ κακῶν εὐρίσκομαι.	« Quel chancre malfaisant vous nourrissiez en moi ! J'apparais aujourd'hui ce que je suis en fait : un criminel, issu de criminels... » M
	« Qu'avez-vous fait de moi, en nourrissant dans l'ombre la fine fleur du mal ? Maintenant, on me découvre : malfaiteur, fils de malfaiteurs ! » B
	« Quelle plaie mauvaise vous nourrissiez en moi sous la belle apparence ! On voit maintenant que je suis coupable, fils de coupables. » G

14. OR 1364-1365

Εἰ δέ τι πρεσβύτερον ἔτι κακοῦ κακόν, τοῦτ' ἔλαχ' Οἰδίπους.	« S'il existe un malheur au-delà du malheur, c'est là, c'est là le lot d'Œdipe ! » M
	« S'il est quelque mal qui ait plus d'ascendant que le mal, Œdipe l'a reçu en partage ! » B
	« Ah ! s'il est un malheur plus grand que le malheur, c'est le lot d'Œdipe. » G

15. OR 248

(κατεύχομαι δὲ τὸν δεδρακότα...) κακὸν κακῶς νιν ἄμορον ἐκτρίψαι βίον	« (Je voue le criminel) à user misérablement, comme un misérable, une vie sans joie. » M
	« (Je maudis l'auteur du crime) ; Qu'il consume seul les mille misères d'une vie d'exclu. » B
	« (Je voue le coupable) à finir solitaire et infâme son infâme vie. » G

16. OR 1033

(à propos de l'exposition d'Œdipe et de ses pieds blessés) ἀρχαῖον κακόν	« mon ancienne misère » M
	« un mal ancien » B
	« cette ancienne misère » G

## Bibliographie sélective sur *Œdipe roi*

### Traductions d'*Œdipe roi*

*Sophocle tome II. Ajax, Œdipe roi, Electre*, édition A. Dain et traduction P. Mazon, CUF, Belles-Lettres, 1958.

*Tragiques grecs. Eschyle, Sophocle*, traduction de Jean Grosjean, Pléiade, Gallimard, 1967.

Jean Bollack, *La naissance d'Œdipe. Traduction et commentaires d'Œdipe roi*, collection « Tel », Gallimard, 1995.

➔ Voir aussi : Jean Bollack, *L'Œdipe roi de Sophocle : le texte et ses interprétations*, Presses universitaires de Lille, 1990 (4 volumes)

### Commentaires

Christian Biet, « La fable d'Œdipe roi : de la démocratie grecque à la monarchie française », in *Œdipe*, (Ch. Biet, dir.) collection « Autrement », Paris, 1999, p. 26-47.

Marie Delcourt, *Œdipe ou la légende du conquérant*, Paris, 1981 (rééd.).

R. Dupont-Roc et J. Lallot, *Aristote, Poétique* (traduction et commentaire), Paris, Seuil, 1980.

Christabel Grare, *Œdipe roi ou résonances du mythe*, CRDP Midi-Pyrénées, collection « l'Œuvre vive », 1995.

Georges Hoffmann, *Sophocle, Œdipe roi*, Paris, PUF, 1990.

Bernard Knox, *Œdipus at Thebes*, New Haven et Londres, 1957.

Suzanne Saïd, « Les figures d'Œdipe en Grèce ancienne », in *Œdipe* (Ch. Biet, dir.) collection « Autrement », Paris, 1999, p. 14-25.

Jean-Pierre Vernant, "Œdipe sans complexe", *Raison présente* 4, 1967, pp.3-20.

Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne I* Paris, 1972.

Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie II*, Paris, 1986.